

Catalogue

Formations 2020



CALENDRIER DES FORMATIONS DU CRIPEL 2020

Retrouvez toutes les informations via notre page Facebook "CRIPEL ASBL"
ou par mail : formations@cripel.be

INTITULE	DATES	PAGE
Interculturalité		
Communication et médiation interculturelles	5,6,16 mars de 9h30 à 16h30	7
Suivi de la formation en Médiation Interculturelle : « La médiation interculturelle, ça marche ? »	5 mai, 2 juin, 2 octobre de 9h à 13h	8
Comment mener des projets interculturels ?	28, 29 mai, 12 juin de 9h30 à 16h30	9
Animation interculturelle par les pairs (EPTO)	4,5,8,9,10 juin de 9h à 17h	10
Santé mentale et approche transculturelle - Ateliers de réflexion sur les pratiques	18 février et 28 avril de 9h à 13h	11
Citoyenneté		
Délivrance du programme FIC/AOC	Groupe1 : du 7 au 14 mai de 9h à 16h Groupe2 : du 22 au 29 octobre de 9h à 16h	13
Journées de suivi FIC/AOC	Groupe1 : 2 avril de 6h à 16h Groupe2 : 19 novembre de 9h à 16h	15
Français langue étrangère		
Méthode audio-visuelle "Pourquoi pas!"	Du 24 au 28 août de 9h à 16h	17
Test de positionnement et référentiel FLE	10 et 11 février de 9h à 16h	18
Suivi de la pratique de l'outil de positionnement linguistique pour l'accueil et l'orientation en alphabétisation	20 mars de 13h30 à 16h30	19
Les ateliers pédagogiques du mercredi du CEFLES	22 janvier, 19 février, 18 mars, 1 ^{er} avril, 27 mai, 17 juin de 13h30 à 16h30	20-21
Législations du secteur		
Introduction à la législation antiraciste et anti-discrimination	28 février de 9h30 à 13h	23
Statuts des personnes étrangères et cartes d'identité	5 mars de 9h30 à 13h	24
Modules Droit des Etrangers		
- Droit d'asile et protection subsidiaire	12 mars de 9h30 à 13h	26
- Le droit de séjour I	19 mars de 9h30 à 13h	26
- Le droit de séjour II	23 avril de 9h30 à 13h	26
- Le droit de séjour III	7 mai de 9h30 à 13h	26
- L'accès à l'aide sociale	29 octobre de 9h30 à 13h	27
- L'accès à l'emploi	26 novembre de 9h30 à 13h	27
- Accès aux soins de santé	3 décembre de 9h30 à 13h	27
- La nationalité belge et l'apatridie	10 décembre de 9h30 à 13h	27

Radicalisme, extrémisme et polarisation		
Crise identitaire et appartenances culturelles des jeunes d'origine étrangère	13 mars de 9h30 à 12h	30
Approche psychosociale de prévention du radicalisme violent	13 mars de 13h à 16h	30
La géopolitique de la Syrie, de la Lybie et de Daesh	19 mars de 9h30 à 12h	30
Atelier de mise en pratique d'outils de prévention avec analyse de cas concrets et exercices	19 mars de 13h à 16h	30
"Community Working Preventing Radicalization and Terrorism" - Sensibilisation et détection de la radicalisation violente	20 mars de 9h30 à 16h	30
Terrorisme, radicalisme et islam politique : quand l'émotion l'emporte sur la raison	27 mars de 9h30 à 12h	31
Réflexion sur les prises en charge et le travail de désengagement des enfants et des mineurs	27 mars de 13h à 16h	31
Etat des lieux et gestion du phénomène de la radicalisation violente en Belgique	15 octobre de 9h30 à 12h	31
Ressources et appui pour la prévention des radicalismes et extrémismes violents de la FWB- le CREA et le CAPREV	15 octobre de 13h à 16h	31
« Save the date »	16 octobre	32
Des faits, pas des fakes !	12 et 13 novembre de 9h à 16h30	32
Gestion de la Diversité dans l'emploi		
Comment travailler avec tout le monde dans la diversité ?	Groupe1 : 20,27 avril et 4 mai de 8h30 à 16h Groupe2 : 5,12 et 19 octobre de 8h30 à 16h	34
Comment traduire les différences humaines en une richesse pour le service ?	9 novembre de 9h à 16h et 10 novembre de 9h à 13h	35
Manager la diversité d'une équipe	7 et 14 octobre de 9h à 16h	36
Gestion de projets		
Répondre à l'appel à projet intégration Wallonie	15 et 16 janvier de 9h à 16h	38
Comptabilité simple	27,28,29 avril et 12 mai de 18h à 21h30	39
Education permanente : rendre compte de mes pratiques dans mon rapport annuel d'activités	4,5 et 6 mai de 9h à 17h	40
Définir, développer et évaluer les projets de mon association	28,29 septembre, 5 et 6 octobre de 9h à 17h	41
Education permanente : préparer la reconnaissance et le subventionnement de mon asbl	30 novembre, 1 ^{er} , 7 et 8 décembre de 18h à 21h30	42
Lutte contre le Racisme		
« Préjugés, quand tu ne me tiens pas » Déconstruction des préjugés et des stéréotypes	2 et 12 mars de 13h à 16h	45
Contre-argumentation de propos racistes	18 et 19 mai de 13h à 16h	45
Intervision sur le racisme et l'intolérance	22 juin de 13h à 16h + une autre date en accord avec les participants	45



POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

À destination des équipes et des responsables des organismes publics et associatifs œuvrant à l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de façon directe ou indirecte.

Partenariats

Le programme de cette année s'est construit en s'appuyant, d'une part, sur les besoins et attentes des initiatives locales d'intégration et, d'autre part, sur les partenaires privilégiés que sont : **LIRE ET ECRIRE, PEUPLE ET CULTURE** Wallonie-Bruxelles, le **DISCRI**, la **Province de Liège**, le **CAL**, la **Ville de Liège** et l'**Université de Liège**.

Le programme des formations du CRIPEL 2020 est élaboré avec :

- Lire et Ecrire pour répondre aux besoins des opérateurs en français langue étrangère (FLE et Alpha FLE) ;
- Peuple et Culture asbl et le DISCRI asbl pour l'offre des formations interculturelles, citoyennes, pédagogie d'adultes et de projets ;
- Le CAL, la Ville de Liège et l'Université de Liège pour le programme sur la prévention de la radicalisation violente ;
- L'Ecole Provinciale d'Administration (EPA) pour l'offre de formations à la gestion de la diversité à destination des cadres et des agents des services publics.

Finalités et objectifs généraux

Les formations du CRIPEL se veulent être un outil au service des compétences des intervenants sociaux de tous les secteurs en vue de développer la rencontre interculturelle et la diversité à tous les niveaux de la société.

Contenu

De façon prioritaire, les formations sont organisées autour des axes du décret wallon d'intégration et des actions prioritaires de la Wallonie que sont :

- L'Interculturalité ;
- La Citoyenneté ;
- Le Français Langue Etrangère ;
- Le Droit des étrangers ;
- La Gestion de la diversité ;

Avec deux thématiques complémentaires à l'interculturalité et à la citoyenneté qui sous-tendent deux programmes de formation sur :

- La lutte contre le racisme ;
- La prévention des extrémismes, des radicalismes et de la polarisation.



Par ailleurs, dans le cadre du décret wallon d'intégration qui confère au CRIPEL la mission d'accompagnement des Initiatives Locales d'Intégration (ILI), le catalogue propose des formations relatives à :

- la gestion des projets pédagogiques ;
- la gestion financière des associations et des projets ;
- la réponse aux appels à projets tant de la Wallonie que de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Méthodologie

Basée à la fois sur le relationnel, les connaissances et le pédagogique, les méthodes de formations conjuguent la théorie et la pratique. En lien avec les réalités de terrain, elles sont participatives et interactives avec un partage sur les expériences et les pratiques du groupe.

Public

Les formations s'adressent aux :

- Professionnel-le-s de tous les secteurs concernés de près ou de loin par l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère ;
- Associations, services publics, entreprises de Liège-Huy-Waremme ;
- Travailleurs-ses, bénévoles et responsables de ces organisations.

Intervenants et intervenantes

Le CRIPEL travaille depuis de nombreuses années avec des experts issus d'organisations partenaires et/ou provenant du réseau de formateurs et de formatrices en interculturalité des CRI (Centres Régionaux d'Intégration) de Wallonie.



Communication Interculturelle





Communication et médiation interculturelles

OBJECTIFS

La formation combine les apports de l'approche interculturelle aux outils de la médiation. La formation a pour objectif de sensibiliser sur les différences de logiques culturelles et à leurs légitimités : dépasser le stade dit de « choc culturel » pour en faire un espace de rencontre de l'autre et trouver ensemble les solutions du vivre ensemble sans perdant. Combinant les méthodes de la médiation à l'approche interculturelle, la formation permet d'explorer les différents modes de gestion de situations difficiles.

CONTENU

La formation s'appuie sur le vécu du terrain et sollicite l'expérience des participants via une implication à l'intérieur d'un espace qui se veut sécurisant. Néanmoins, les limites personnelles y seront respectées ... diversité oblige !

Ma culture, mon identité culturelle :

- Être d'ici : éléments culturels partagés ;
- Mon identité culturelle : ma singularité ;
- Zones conscientes et inconscientes de la culture : lieux du choc culturel ;
- Préjugés, stéréotypes et croyances : les reconnaître, comprendre leurs utilités, les neutraliser.

Centré sur la rencontre avec la différence :

- Schéma de la communication verbale et non-verbale ;
- Différents modes de gestion de situations difficiles ;
- Application à la diversité culturelle ;
- Chocs culturels (de préférence fournis par les participants) ;
- Décodage d'un choc culturel : analyse et recherche de solutions « win-win » ;
- Attitudes médiatrices : recul, neutralité, assertivité, clarification, reformulation ...

Travail sur des cas :

- Des cas du terrain, des situations qui ont posé ou posent problème ;
- Décodage et recherche de solutions ;
- Travail sur la recherche de solutions « win-win » ;
- Apport de grilles de décodages divers.

METHODOLOGIE

La démarche se veut arrimée aux réalités de terrain. Une implication est souhaitée mais chacun progresse à son rythme. Documents théoriques fournis tout au long des 3 jours.

PUBLIC

Secteurs de l'Intégration, de la Jeunesse, du Socio-Culturel et du Psycho-Médico-Social.

INTERVENANTE

Francine DI CESARE,
médiatrice et formatrice
en communication
interculturelle et gestion
de conflits.

DATES

5, 6, 16 mars de 9h30 à
16h30

PAF - 15 €

**Lieu - Espace CACERES - rue du Beau
Mur, 45 - 4030 Liège.**

Nombre de participant-e-s : 18 Max.

Inscription : [Cliquez-ici](#)



Suivi de la formation en Médiation Interculturelle : « La médiation interculturelle, ça marche ? »

En réponse aux demandes de suivi après les 3 jours de formation des modules : « Clés pour la médiation interculturelle », « Médiation interculturelle », « Médiation, conjugons nos différences », « Moi, directeur /directrice... face à la diversité de mon organisme », un temps de suivi vous est proposé sur base de vos différentes questions :

- « Prendre du recul ? En tant qu'être humain, face à ce drame, c'est impossible ! » ;
- « J'ai du mal à cadrer le temps... », « Je ne supporte pas leurs retards... » ;
- « Comment parvenir à une solution satisfaisante dans une situation où tout ne dépend pas de nous... ? » ;
- « J'ai tendance à trop vite chercher des solutions », « Quelles solutions ? » ;
- « On n'a pas toute liberté, on a des règles, un cadre et des objectifs à respecter... comment faire ? ».

OBJECTIFS

- Renforcer les savoir-être et savoir-faire ;
- Analyser les obstacles, débusquer les ressources ;
- Trouver des contournements et créer des nouvelles normes : échanger sur des pratiques efficaces... ;
- Travailler l'analyse et la négociation (médiatrice, « gagnant-gagnant », plus grand commun dénominateur,...) ;
- Aboutir à des solutions concrètes tenant compte du cadre et de ses objectifs mais aussi de l'interpersonnel.

CONTENU

- Revoir les notions : empathie, assertivité, écoute active, ...et leurs limites ;
- Analyser les situations-problèmes vécues avec ses enjeux particuliers : sociétaux, structurels, relationnels, culturels, ... ;
- Travailler les différents temps de la négociation : observation, écoute, expression et affirmation, analyse des enjeux, pertes et profits ;
- Au-delà des différences, dégager les zones communes ;
- Ouvrir à la créativité en matière de solutions réalistes, souhaitables, ...évaluables.

MÉTHODOLOGIE

Sur base d'outils :

- 5 grilles d'analyse de conflits (sans perdant) ;
- 3 grilles de structuration d'une négociation « médiée ».

Mise en laboratoire d'exploration des situations portées directement par les participants :

- Analyse collective et recherche d'un maximum de solutions possibles ;
- Apport d'éclairages théoriques complémentaires : mixage de médiation et négociation sans perdant.

PUBLIC

Secteurs de l'Intégration, de la Jeunesse, du Socio-Culturel et du Psycho-Médico-Social.

Avec un prérequis nécessaire : Avoir suivi les 3 jours de formation de base et accepter de partager une ou plusieurs situations interculturelles vécues

INTERVENANTE

Francine Di Cesare, médiatrice et formatrice en communication interculturelle et gestion de conflits.

DATES

5 mai, 2 juin, 2 octobre
de 9h à 13h

PAF - 15€

Lieu - Espace CACERES - rue du Beau Mur, 45 - 4030 Liège.

Nombre de participant-e-s :
10 Max.

Inscription : [Cliquez-ici](#)



Comment mener des projets interculturels

OBJECTIFS

La formation a pour objectif d'outiller les initiatives locales travaillant dans le secteur de l'intégration d'intégrer la démarche interculturelle et toutes ses implications, tant au niveau personnel qu'institutionnel :

- Intégrer la démarche interculturelle et toutes ses implications tant au niveau personnel qu'institutionnel ;
- Préparer, mener et évaluer un projet en intégrant de manière systématique la démarche interculturelle ;
- Déployer la pédagogie interculturelle dans des projets de formation (FLE, citoyenneté et ISP) ;
- Créer, imaginer des actions interculturelles d'intégration en lien avec l'action sociale participative.

CONTENU

Rappel de la démarche interculturelle et analyse de ses implications : travail sur l'identité, la culture, les préjugés et stéréotypes, les chocs culturels, la négociation du vivre ensemble, les phases clés de la démarche interculturelle, la transformation d'un système grâce à la démarche interculturelle. Exercices pratiques, exposés théoriques et mise en débat ; Préparer un projet interculturel : il s'agira de croiser toutes les phases de préparation et d'écriture d'un projet avec la démarche interculturelle ; Exercices de transformation de modules et de séquences de formation en clés interculturelles à partir de matériel pédagogique apporté par les participants ;

La pédagogie interculturelle dans les formations pour adultes en milieu multiculturel : les principes de la pédagogie interculturelle sur base d'exercices à partir des projets amenés par les participants ;

La démarche interculturelle dans des actions sociales participatives : la transformation d'actions sociales participatives grâce à la démarche interculturelle sur base d'exercices à partir d'actions sociales apportées par les participants ;

Evaluation - suivi de la formation.

MÉTHODOLOGIE

La pédagogie active caractérise la méthode employée, elle se concrétise par des activités interactives basées sur des situations vécues par les travailleurs (au niveau personnel, interpersonnel, professionnel) et par des mises en situation.

PUBLIC

Promoteurs ou accompagnateurs de projet d'intégration des migrants (projets ILI) - **Prérequis nécessaire :** une formation ou une sensibilisation à la communication interculturelle.

INTERVENANTE

Dina SENSI, formatrice du DISCRI, docteure en pédagogie.

DATES

28, 29 mai et 12 juin de 9h30 à 16h30

PAF - 15 €

**Lieu - Espace CACERES -
rue du Beau Mur, 45 - 4030 Liège.**

Nombre de participant-e-s : 15 Max.

Inscription : [Cliquez-ici](#)



Animation interculturelle par les pairs (EPTO)

OBJECTIFS

La formation, basée sur la méthode développée par le réseau EPTO, a pour objectifs de lancer un programme d'éducation interculturelle pour permettre aux participants de devenir eux-mêmes acteurs dans la lutte contre les préjugés et les discriminations :

- Encourager les participants à reconnaître et confronter les préjugés et discriminations sous toutes leurs formes ;
- Comprendre les comportements et les processus d'inclusion et d'exclusion ;
- Développer des compétences en gestion de conflit et créer un environnement inclusif au sein d'un groupe.

CONTENU

L'éducation par les pairs se base sur quelques principes :

- Les groupes de pairs ont une grande influence sur l'évolution et le développement des jeunes en tant qu'instance fondamentale de la socialisation. Les travailleurs socio-culturels ont l'immense capacité d'influencer les sociétés dans lesquelles ils vivent ;
- Les « peer trainers » ont besoin de comprendre leurs forces et leurs faiblesses, leurs compétences et leurs limites, leurs attitudes et leurs valeurs ;
- Chaque participant est à la fois apprenant et formateur dans un système d'éducation efficient ;
- La formation est une forme d'action sociale.

MÉTHODOLOGIE

Mise en situation d'expérimentation d'outils d'animation, de jeux interculturels et de méthodes interactives d'éducation interculturelle. Apports théoriques et pédagogiques en lien avec ce que les différents outils questionnent et révèlent.

PUBLIC

Secteur jeunesse, éducation et enseignement : écoles de devoirs, maisons de jeunes, centre de jeunes, écoles, clubs sportifs, intervenants éducatifs et sociaux des villes et communes, etc.

INTERVENANT

Kevin HADDAD, formateur EPTO (European Peer Training Organisation)

DATES

4, 5, 8, 9, 10 juin de 9h à 17h

PAF - 60 € - association n'ayant pas accès au fonds 4S adressez-vous à formations@cripel.be
Lieu - Espace CACERES - rue du Beau Mur, 45 - 4030 Liège.

Nombre de participant-e-s : 18 Max.

Inscription : nancy.hardy@peuple-et-culture-wb.be

Ateliers d'échange des pratiques

A destination de celles et ceux qui ont participé aux formations « Animation interculturelle par les pairs (EPTO) ».

Dates au choix :

Atelier 1 : les 17 et 18 mars 2019 de 9h à 17h

Atelier 2 : les 7 et 8 avril 2019 de 9h à 17h

Atelier 3 : les 1er et 2 juillet 2019 de 9h à 17h

Lieu - Espace CACERES - Rue du Beau Mur 45 - 4030 Liège

PAF - 15€ pour les deux journées d'un des ateliers.

Inscription : nancy.hardy@peuple-et-culture-wb.be



Santé mentale et approche transculturelle – Ateliers de réflexion sur les pratiques.

Module co-organisés avec Forma+, CLPS et Tabane asbl. Ces ateliers pratiques sont mis en place en réponse aux demandes exprimées par les participants de la journée sur l'approche interculturelle dans le domaine de la santé organisée par le même partenariat.

OBJECTIFS

- Acquérir les principes de l'approche transculturelle ;
- Expérimenter et s'approprier l'approche transculturelle ;
- Acquérir des réflexes de décentration ;
- Expérimenter et s'approprier des outils de réflexion ;
- Se questionner ;
- Questionner la personne aidée.

CONTENU

Initiation à l'analyse de situations transculturelles à l'aide d'outils soutenant la réflexion.

Jour 1 : Introduction théorique par Altay Manço puis utilisation de la grille de Cohen Emerique ;

Jour 2 : Méthode d'analyse en groupe de van Campenhoudt ;

Jour 3 : La grille de E. Razy basée sur le principe selon lequel ce qui nous semble évident vient souvent de nos préjugés et des stéréotypes que nous avons intégrés. Son objectif est d'ouvrir/élargir le champ de réflexion autour de situations transculturelles.

MÉTHODOLOGIE

Chaque séance se base sur des situations fournies par les participants. Une personne amène une situation de manière objective (faits, contexte, enjeux de la situation,...).

Chaque séance se terminera par la préparation de la séance suivante en récoltant les attentes, les problématiques à approfondir, les clarifications théoriques attendues.

PUBLIC

Tout professionnel qui, dans le cadre de sa pratique, est amené à accompagner des personnes des problématiques de santé mentale dans un contexte transculturel.

Les centres PMS, l'ONE, les plannings familiaux peuvent donc être conviés à la formation.

INTERVENANTE

Altay Manço de l'IRFAM, **Macha Khaskelberg** de Tabane asbl, **Valérie Coupienne** du CLPS et **Sandra Gasparotto** du CRIPEL.

DATES

18 février, 28 avril de 9h à 13h

PAF - Gratuit

Lieu - Maison de la formation,
Rue Cockerill, 10 - 4100 Seraing.

Inscription : Formaplus@provincedeliege.be



Citoyenneté



Délivrance du programme de FIC/AOC

OBJECTIFS

La formation vise à transmettre aux formateurs et formatrices en citoyenneté les outils de la Formation à l'Intégration Citoyenne et les Ateliers d'Orientation Citoyenne de manière à ce qu'ils les comprennent, qu'ils se les approprient et qu'ils l'enrichissent de leur propre regard, ressources et expérience.

CONTENU

Les cinq journées sont consacrées à la présentation des programmes de Formation à l'Intégration Citoyenne(FIC) et les Ateliers d'Orientation Citoyenne(AOC): les objectifs poursuivis, les contenus, les méthodes, l'utilisation de toutes les ressources mises à disposition par les CRI et le DISCRI en vue de comprendre et de s'approprier les outils.

Réflexions sur la citoyenneté en lien avec l'intégration des personnes étrangères et l'interculturalité dans la société ; Présentation approfondie des formations FIC et AOC: les objectifs poursuivis, les contenus, les méthodes, les outils et l'utilisation de toutes les ressources mises à disposition par les CRI et le DISCRI ; Principes de la formation d'adultes en milieu multiculturel ; Appropriation des outils FIC et AOC par les participants ; Synthèse et évaluation ; Perspectives de suivi pour la délivrance des formations à destination des migrants.

MÉTHODOLOGIE

L'ensemble de la formation se base sur une interaction constante entre théorie et pratique. Les participants sont mis, le plus possible, en situation à la fois de formés et de formateurs/trices. Les compétences et les expériences des formateurs/trices sont sollicitées au travers de moments consacrés à la critique pédagogique des exercices proposés.

PUBLIC

Les formateurs-trices des Initiatives Locales d'Intégration de Wallonie (ILIS) ou les futurs formateurs (*voir conditions d'inscriptions à la page suivante*).

INTERVENANTE

Manon LIBOTTE, responsable de la plateforme citoyenneté du CRIPEL.

DATES

Groupe 1 : du 7 au 14 mai de 9h à 16h

Groupe 2 : du 22 au 29 octobre de 9h à 16h

PAF - Gratuit

Lieu - Espace Polyvalent des Chiroux, place des Carmes, 8 - 4000 Liège

Nombre de participant-e-s : 15 Max.

Inscription :

[Formation du 7 au 14 mai \(Cliquez-ici\)](#)

[Formation du 22 au 29 octobre \(Cliquez-ici\)](#)



Conditions d'inscription:

1. faire partie d'une I.L.I. présente sur le territoire de compétence du CRIPEL (les 55 communes des arrondissements de Liège, Huy et Waremme) et, en fonction du nombre de demandes d'inscription, organisant ou prévoyant d'organiser dans les 12 mois une formation citoyenne à destination des personnes étrangères et primo-arrivantes ;
2. être détenteur soit d'un titre pédagogique (ou d'une attestation de suivi d'une formation dont le contenu est validé par l'administration sur proposition du Comité de coordination - critère encore à déterminer actuellement) soit de 3 ans minimum d'expérience en formation d'adulte ;
3. avoir au minimum le niveau C1 en français selon le cadre européen commun de référence pour les langues ;
4. afin de satisfaire la demande d'un maximum d'opérateurs et de n'en mettre aucun en difficulté, en fonction du nombre de demandes d'inscription, nous n'acceptons qu'une seule personne par association pour chaque module de cette formation (proposée 2 fois par an => 2 personnes d'une même ILLI sur une même année).



Journée de suivi FIC/AOC

OBJECTIFS

Lieu de regards croisés et pistes vers une pédagogie de citoyenneté interculturelle, les journées de suivi des formations FIC/AOC ont pour objectif d'offrir aux formateurs un moment d'échanges sur les pratiques de formation et d'animation à partir des outils FIC/AOC et de leur combinaison éventuelle avec d'autres supports sur la thématique de la citoyenneté et la rencontre interculturelle.

CONTENU

- Expérimentation des ateliers FIC/AOC animés par les participants ;
- Echanges sur les outils fournis par le programme ;
- Confrontation sur les apports et les difficultés rencontrées dans les animations menées avec le public concerné ;
- Echanges sur les créations personnelles et les articulations éventuelles avec des outils de citoyenneté issus d'autres programmes ;

- Nouvelles pistes d'exploitation du programme.

MÉTHODOLOGIE

Le suivi se base sur les expériences des formateurs/trice sur base du programme de référence. Alternance de moments d'expérimentation et de moments de critique pédagogique.

PUBLIC

Les formateurs et formatrices FIC/AOC.

INTERVENANT

Etienne HUBLART, formateur du DISCRI.

DATES

Groupe 1 : 2 avril de 9h à 16h

Groupe 2 : 19 novembre de 9h à 16h

PAF : Gratuit

Lieu : Espace Rencontre des Chiroux -
place des Carmes, 8 - 4000 Liège

Nombre de participant-e-s : 25 Max.

Inscription :

[Formation - 2 avril \(Cliquez-ici\)](#)

[Formation - 19 novembre \(Cliquez-ici\)](#)



Français Langue Etrangère (FLE)



Lire et Ecrire

Méthode audiovisuelle du FLE : « Pourquoi pas ! »

Module co-organisé avec Lire et Ecrire Liège Huy Waremme

OBJECTIFS

La formation a pour objectif de permettre aux formateurs FLE de découvrir la méthode « Pourquoi Pas ! » : ses supports, ses démarches pédagogiques originales, ses techniques d'animation. Elle devrait leur permettre d'affiner la réflexion méthodologique de manière à s'outiller pour construire des démarches pédagogiques mieux adaptées aux difficultés rencontrées par les apprenants.

CONTENU

- Découverte de la méthode « Pourquoi Pas ! » : les supports proposés, les démarches pédagogiques originales, la cohérence de l'outil... ;
- Les spécificités de l'apprentissage d'une langue étrangère : le travail phonétique, l'approche de la grammaire, le lien entre l'oral, la lecture et l'écriture... ;
- Les différentes approches (SGAV, communicative, ...); La notion de séquence pédagogique ;
- Les techniques d'animation ;
- La construction de démarches pédagogiques mieux adaptées aux difficultés rencontrées par les apprenants.

MÉTHODOLOGIE

Mise en situation des participants ;
Analyse et mise en perspective pédagogique du vécu. Apports théoriques ;
Vécu professionnel et mise en relation avec la réalité de terrain.

PUBLIC

Les secteurs FLE et Alpha/FLE de Liège-Huy-Waremme.

INTERVENANTE

Wivine DREZE, chercheuse praticienne en FLE de l'Université de Mons, formatrice pédagogie FLE de l'asbl Commedia.

DATES

Du 24 au 28 août de 9h à 16h

PAF - 15 €

Lieu - Espace du Petit Chêne - 95, rue du Petit Chêne - 4000 Liège

Nombre de participant-e-s : 15 Max.

Inscription : [Cliquez-ici](#)



Test de positionnement et référentiel FLE

Module co-organisé avec Lire et Ecrire Liège Huy Waremme

OBJECTIFS

La formation a pour objectifs d'explorer les représentations et pratiques de l'accueil et de l'orientation du public en français langue étrangère, de découvrir le test de positionnement en français pour le FLE et le rôle de l'évaluateur / testeur, de positionner les expressions linguistiques orales et écrites d'une personne et d'avoir une vision claire de l'usage du test de positionnement pour le FLE.

CONTENU

- Inventaire des différentes situations d'accueil ;
- Présentation de l'outil : test de positionnement pour le FLE ;
- Expérimentation pratique des différentes épreuves de l'outil ;
- Expérimentation de la notation des résultats et de la correction de ces épreuves ;
- Positionnement sur base de notations ; Analyse de la posture de l'évaluateur / testeur.

MÉTHODOLOGIE

Mise en situation des participants ;
Apports théoriques et mise en relation avec la réalité de terrain.

PUBLIC

Les formateurs FLE et Alpha/FLE de Liège-Huy-Waremme et toute personne du secteur du FLE qui accueille et oriente le public reçu dans son institution.

INTERVENANTE

Laurence GALLANT, Lire et Ecrire Liège-Huy-Waremme.

DATES

10 et 11 février de 9h à 16h

PAF - 15 €

Lieu - Espace du Petit Chêne - rue du Petit Chêne, 95 - 4000 Liège

Nombre de participant-e-s : 15 Max.

Renseignements et inscription : [Cliquez-ici](#)



Suivi de la pratique de l'outil de positionnement linguistique pour l'accueil et l'orientation en alphabétisation

Module co-organisé avec Lire et Ecrire Liège Huy Waremme



OBJECTIFS

- Échanger sur les pratiques de chacun ;
- Lever les questionnements ;
- Prendre du recul sur sa propre pratique.

CONTENU

Utiliser l'outil de positionnement linguistique pour l'accueil et l'orientation du public en alphabétisation suscite parfois des questions pour l'utilisateur de celui-ci : Reformuler ... mais comment ? Comment interpréter les résultats ? Comment positionner les personnes ? ...

Le suivi proposé permettra à chacun de faire part de sa pratique et des questions que celle-ci soulève. Il s'agira d'un moment d'échanges consacré à répondre aux questions qui surviennent dans le cadre de l'utilisation de l'outil de positionnement linguistique pour l'accueil et l'orientation en alphabétisation.

PUBLIC

Agents d'accueil, formateurs, responsables d'associations ou toute personne du secteur de l'alphabétisation qui utilise « l'outil de positionnement linguistique pour l'accueil et l'orientation en alphabétisation »

INTERVENANTE

Laurence Gallant, chargée du suivi des stagiaires à Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme.

DATE

20 mars de 13h30 à 16h30

PAF - Gratuit

Lieu - Lire et Écrire Liège Huy Waremme - Rue Wiertz, 37b - 4000 Liège

Nombre de participant-e-s : 8 min. et 12 max.

Renseignements et inscription :

lhw.inscription@lire-et-ecrire.be



Les ateliers pédagogiques du mercredi du CEFLES

en collaboration avec l'Institut supérieur des langues vivantes et le service de didactique et de méthodologie de l'Université de Liège.



En 2020, l'Institut Supérieur des Langues Vivantes et le Service de Didactique et de Méthodologie de l'Université de Liège (Département des Langues et Littératures Romanes) proposent des ateliers thématiques portant sur l'intégration du numérique dans la classe, la gestion des interférences, les besoins et les dispositifs liés au contexte du FLA/FLESCO et sur les pratiques d'évaluation.



PROGRAMME

- **22 janvier : « Apprendre le français en jouant, jouer en apprenant le français »**

Que ce soit chez l'enfant ou chez l'adulte, toutes les pratiques de classe pourraient et devraient comporter un aspect ludique car le jeu fait partie intégrante de l'apprentissage. Il consiste autant à assimiler des règles qu'à en inventer de nouvelles. Il permet en outre de renforcer la cohésion du groupe de la classe, de motiver les apprenants même pour les aspects de l'apprentissage qu'ils considèrent les plus austères, de décrire les plus inhibés ou anxieux, de dédramatiser l'erreur, de stimuler les échanges... Après avoir décrit le rôle et les conditions du jeu en classe de langues, nous proposerons une variété de jeux de langage, de rôles, d'énigmes, de société... que les participants pourront adapter à leurs publics et à leurs objectifs.

Intervenant : Jean-Marc Defays

- **19 février : Le numérique dans la classe : quels outils pour sonder et évaluer ses apprenants ?**

Vous aimeriez que tous vos étudiants répondent à toutes vos questions, même le/la plus timide qui se cache au fond de la classe ? Vous trouvez que, lorsqu'ils répondent à des questions sur un texte ou une vidéo ou qu'ils effectuent des exercices de « drill », vos élèves ne sont pas vraiment mis en action et n'échangent pas ou peu ? Vous avez envie de créer vous-mêmes des quiz et des jeux en lien direct avec la thématique de votre leçon ? Alors cet atelier est fait pour vous ! Nous vous proposerons d'abord de vous mettre dans la peau d'un apprenant et de participer à des quiz et des sondages créés pour une classe de français langue étrangère avant de reprendre votre casquette d'enseignant et de concevoir à votre tour un questionnaire ou un jeu avec l'/les application.s de votre choix. **Intervenante : Audrey Thonard**

- **18 mars : Du numérique dans la classe : des applications pour communiquer, collaborer et créer**

De nombreuses études montrent que le web participatif donne une autre dimension aux tâches d'expressions écrites et orales : grâce à lui, ces pratiques scolaires deviennent des pratiques sociales. L'apprenant sait qu'il va être lu, entendu ou vu par ses pairs (et pourquoi pas les apprenants d'autres classes voire les internautes du monde entier ?) et plus seulement par son enseignant. Dans cet atelier, nous découvrirons d'autres avantages du web participatif, des échanges en ligne et du travail collaboratif pour des apprenants de langues. Vous testerez plusieurs applications conçues à cet effet et créerez vos propres tâches d'expression écrite et orale. **Intervenante : Audrey Thonard**

- **1 avril : L'interférence : ses causes, ses impacts et son traitement en classe de FLE**

Selon le linguiste William Mackey, qui a été le premier à s'intéresser au phénomène dans les années 70, l'interférence consiste en "l'utilisation d'éléments appartenant à une langue tandis que l'on en parle ou que l'on en écrit une autre". Cette définition simpliste recèle l'une des clés essentielles à la compréhension des erreurs commises par les étudiants en langue étrangère, qu'il s'agisse du français ou de n'importe quelle autre langue. L'interférence participe en effet à la fois d'une imprégnation mentale (celle de la langue maternelle qui a modelé l'esprit de l'apprenant) et d'un réflexe légitime (celui du recours à la traduction dans, ou à la comparaison avec, la langue maternelle, censée faciliter l'appropriation du nouvel idiome).

Le présent atelier se veut être une approche pratique et interactive de ce phénomène complexe, dont seront abordés les multiples impacts dans les divers champs de l'apprentissage du FLE (phonétique, grammatical, lexical, etc.), et ce en fonction d'une grande variété de langues-sources (l'anglais comme lingua franca, mais aussi d'autres grands groupes linguistiques).

Intervenants : Samia Hammami et Frédéric Saenen

- **27 mai : Le français langue de scolarisation/d'apprentissage (FLSco/FLA) : quels dispositifs pour quels besoins dans des classes hétérogènes ?**

Cet atelier s'adresse à tous les enseignants qui donnent cours (de français ou d'autres matières !) à des élèves allophones et/ou francophones « vulnérables » dans une école primaire ou secondaire. Nous vous donnerons des clés pour travailler les difficultés de la langue scolaire/d'apprentissage (FLSco, FLA) avec vos élèves. Après avoir vu quelques particularités des usages scolaires (écrits et oraux) de la langue, on ciblera des méthodologies pour développer les compétences langagières de vos élèves (en partant d'eux et en exploitant leurs autres langues) à partir d'outils et de ressources pédagogiques. **Intervenante : Deborah Meunier**

- **17 juin : L'évaluation en langues : un défi impossible ?**

Cet atelier permettra aux participants de mieux analyser leurs pratiques évaluatives et de construire une tâche d'évaluation en adéquation avec les objectifs opérationnels de la formation. Nous verrons ensemble comment construire une tâche d'évaluation valide, fiable, pertinente et éthique et comment évaluer plus objectivement. Ensemble, nous mettrons au point des grilles d'évaluation critériée et pondérée et nous comparerons nos propres évaluations internes avec quelques évaluations externes standardisées. **Intervenante : Marielle Maréchal**

PAF - 20 € par atelier, 50€ les 3 ateliers
Lieu - Bâtiment L5 - rue de Pitteurs - 4000 Liège
Nombre de participant-e-s : 30 max.
Renseignements et inscription : [cliquez ici](#)



Législation



Introduction à la législation antiraciste et anti-discrimination

en collaboration avec le MRAX

OBJECTIFS

Le module de la formation a pour objectif de permettre de :

- Cerner la loi antiraciste et anti-discrimination tant dans son contenu que dans ses principes ;
- Comprendre la notion de discrimination au sens juridique du terme.

CONTENU

- Discriminations au sens de la loi : De quoi parle-t-on ? ;
- S'appropriier le cadre juridique de la lutte contre les discriminations ;
- Textes légaux relatifs à la non-discrimination ;
- Distinguer discrimination directe/indirecte ;
- Identifier les critères de discrimination ;
- Cerner les différences de traitement admises ;
- Prouver une discrimination ;
- Sanctions.

PUBLIC

Ouvert aux travailleurs sociaux de première ligne.

INTERVENANTES

Nicha Mbuli, Juriste MRAX asbl.

DATE

28 février de 9h30 à 13h

PAF - Gratuit

Lieu - Maison des Sports, Rue des Prémontrés, 15 - 4000 Liège

Nombre de participant-e-s : entre 10 et 15 personnes.

Inscription : [Cliquez-ici](#)



Statuts des personnes étrangères et cartes d'identité

OBJECTIFS

Ce module vise à permettre aux travailleurs-ses du social de pouvoir identifier les différents statuts des personnes étrangères : réfugié, étudiant, régularisé ... afin de pouvoir mieux les orienter et traiter leurs demandes en tenant compte de l'accès aux droits en lien avec ces statuts.

CONTENU

Sur base des cartes d'identité, seront expliquées les questions suivantes :
Quels sont les différents documents et cartes d'identité des personnes étrangères ?
Quels sont les droits qui y sont liés ?

INTERVENANTE

Maria GARCIA MARTIN, juriste du CRIPEL.

DATE

5 mars de 9h30 à 13h

PAF - Gratuit

Lieu - Maison des Sports de la Province de Liège - 12, rue des Prémontrés à 4000 Liège.

Nombre de participants - 15 Max.

Inscription : [Cliquez-ici](#)



Droit des Etrangers – Formation de base modulaire

OBJECTIFS

Ces séances d'initiation ont pour objectif de fournir les informations juridiques utiles et nécessaires en matière de droits des étrangers aux associations partenaires et aux travailleurs sociaux de première ligne qui désirent mieux comprendre les réalités et difficultés auxquelles est confrontée une partie de leur public afin de pouvoir : orienter et conseiller de façon plus efficiente ; tenir compte de ces contraintes dans le traitement des dossiers ; intégrer ces données objectives et spécifiques dans leur aide et leurs actions ; échanger les difficultés rencontrées sur base de cas concrets et trouver des solutions communes ; définir les limites et le positionnement des professionnels.

CONTENU

La formation vise à développer les réflexes de base et une compréhension globale des matières auxquelles les professionnel-le-s qui traitent de questions liées au droit des étrangers sont confronté-es : le séjour, le droit d'asile, l'accès à l'aide sociale, l'accès aux soins de santé, l'accès à l'emploi et à la formation, la nationalité.

MÉTHODOLOGIE

Aspects théoriques et pratiques ; Analyse de casus ; Transmission d'une bibliographie personnes ressources - institutions de référence - sites web ; Transmission de supports écrits (fiches pratiques et Powerpoint).

PUBLIC

Tous les travailleurs et les travailleuses qui sont en charge de l'accueil, de l'accompagnement juridique et social, de l'aide juridique et du suivi de stagiaires en insertion socio-professionnelle.

Les professionnel-le-s qui traitent de questions liées au droit des étrangers.

INTERVENANTE

Maria GARCIA MARTIN, juriste du CRIPEL.

DATES

12 mars, 19 mars, 23 avril, 7 mai, 29 octobre, 26 novembre, 3 décembre, 10 décembre de 9h30 à 13h

Le programme se fait à la carte en fonction de vos besoins. Un formulaire vous permet de choisir les séances qui vous intéressent.

PAF - Gratuit

Lieu - Maison des Sports de la Province de Liège -12, rue des Prémontrés à 4000 Liège.

Nombre de participants - 20 Max.

Inscription : [Cliquez-ici](#)



• Le droit d'asile et la protection subsidiaire avec la présentation de l'outil sur la procédure d'asile

CONTENU

Présentation de l'outil créé par l'association Cultures & Santé en collaboration avec la Croix-Rouge : Dans quel cadre s'inscrit la procédure d'asile ? Comment se déroule-t-elle ? Quelles sont les instances et les ressources qui accompagnent et guident les demandes d'asile ? Quelles démarches les demandeurs d'asile sont-ils amenés à suivre le temps de la procédure d'asile ?

Apports théoriques : La notion d'asile et de réfugié ; La procédure d'asile (introduction de la demande, Dublin III, organismes compétents, recours) ; L'accueil (aide matérielle, organisme compétent, bénéficiaires) ; La protection subsidiaire : notion, droits, type de séjour.

DATE

12 mars
de 9h30 à 13h

• Le droit de séjour I

CONTENU

Introduction au droit des étrangers :

- Notions et principes généraux ;
- Les différents types de statuts, cartes de séjour et annexes ;
- Les procédures de régularisation (9bis, 9ter) ;
- Mises en situation pratiques.

DATE

19 mars
de 9h30 à 13h

• Le droit de séjour II

CONTENU

Les différents types de statuts des étrangers ressortissants européens ;
Les citoyens de l'UE et membres de leur famille : le principe de la libre circulation et les différents types de séjour ;
Le regroupement familial avec les ressortissants de pays tiers ;
Le regroupement familial avec les Belges et les citoyens de l'UE ;
Le statut de résident de longue durée ; Mises en situation pratiques.

DATE

23 avril
de 9h30 à 13h

• Le droit de séjour III

CONTENU

Le séjour étudiant et chercheur ;
Le séjour des victimes de la traite et le trafic des êtres humains ;
Fin de séjour, éloignement et interdiction d'entrée.

DATE

7 mai
de 9h30 à 13h



● L'accès à l'aide sociale

CONTENU

La législation sur le revenu d'intégration sociale et l'aide sociale ;
Le droit à l'aide sociale comme mécanisme de protection de la dignité humaine ;
L'accès à l'aide sociale et le droit de séjour ;
Le revenu d'intégration sociale : base légale, procédure d'octroi, procédure ;
L'aide sociale : les différents types d'aide, conditions d'octroi, procédure.

DATE

29 octobre
de 9h30 à 13h

● L'accès à l'emploi

CONTENU

Droit au travail des étrangers ;
Les différents permis de travail : conditions et procédures ;
Les dispenses de permis de travail liées aux différents statuts de séjour.

DATE

26 novembre
de 9h30 à 13h

● L'accès aux soins de santé

CONTENU

L'accès aux soins comme droit fondamental ;
L'affiliation des étrangers à une mutualité (belge, d'un pays membre de l'EEE et la Suisse) ;
L'accompagnement médical dans le cadre de l'aide matérielle et dans les centres fermés ;
L'aide médicale urgente pour les personnes sans séjour légal et les européens.

DATE

3 décembre
de 9h30 à 13h

● La nationalité belge et l'apatridie

CONTENU

L'acquisition, l'attribution et la perte de nationalité ;
La naturalisation ;
L'apatridie : conditions, procédure.

DATE

10 décembre
de 9h30 à 13h

Radicalismes, extrémismes, polarisation





Radicalismes, extrémismes, polarisation

En collaboration avec la ville de Liège-Coupole de prévention du radicalisme violent, le CAL et le CAVL et l'Université de Liège.

OBJECTIFS

En vue d'appréhender les risques de radicalisation chez les jeunes, ces journées de formation/sensibilisation ont pour but de favoriser le développement de la prévention primaire à un niveau local.

Le programme de la formation a pour objectif de proposer aux travailleurs du social et de l'enseignement, aux intervenants sociaux des secteurs en lien avec les jeunes et/ou avec les familles :

- Des apports théoriques ;
- Des grilles de lecture ;

Des outils permettant de mieux comprendre les phénomènes de radicalisation et de polarisation (analyses et préventions).

CONTENUS

- Quelles évolutions récentes du radicalisme violent ?
- Quelles en sont les conséquences sur le terrain ?
- Comment comprendre le phénomène et ses composantes ?
- Comment déconstruire les amalgames favorisés par l'incompréhension qui mènent à une polarisation de la société ?
- Comment voir le phénomène en tant que problématique sociale dans un contexte de politique d'intégration et de stratégie identitaire des jeunes issus de l'immigration ?
- Quels sont les rôles de chacun ?

MÉTHODOLOGIE

Certains modules se basent sur une présentation théorique sur base de PowerPoint avec alternance d'exposés théoriques et d'échanges de réflexion ; D'autres s'appuient sur une démarche active des participants en proposant des exercices. Les PowerPoints seront envoyés aux participants après la formation.

PUBLICS

Le programme s'adresse aux secteurs jeunesse, éducatif, social et interculturel soit : maisons et centres de jeunes,

AMO, écoles, clubs sportifs, associations interculturelles, intervenants prévention et proximité des Villes et Communes, etc.

INTERVENANT-ES

Manuel COMERON, Coupole d'Analyse en Sécurité Urbaine - PLAN DE PREVENTION | Ville de Liège; **Sandra GASPAROTTO et Hamdan AL DAMIRI**, du CRIPEL ; **Fabienne GLOWACZ et Alain GRIGNARD**, de l'Université de Liège ; **Pascal PIERARD** du CREA et **Caroline HESPEL** du CAPREV ; **Béatrice BOUHARMONT** de la Police fédérale.

DATES

1er semestre : les 13,19, 20 et 27 mars

2nd semestre : 15, 16 octobre (**Save the date** – contenu en fonction de l'actualité) - 12, 13, 20 et 27 novembre.

PAF - Gratuit

**Lieu - Cité Miroir - Place Xavier Neujean 22
- 4000 Liège**

Inscription modulaire au choix :

[Cliquez-ici](#)

Le 13 mars

9h30 – 12h : Crise identitaire et appartenances culturelles des jeunes d’origine étrangère

Identités multiples dans un contexte de migration. Contexte sociétal et politiques d’intégration : quels sont les choix en matière de gestion de la diversité ? Quelle reconnaissance et quelle place est faite à cette diversité ? Rôle des intervenants : Comment accompagner les jeunes d’origine étrangère dans leur construction identitaire complexifiée par les référents culturels démultipliés ? Quelles sont les obstacles à éviter dans le travail social d’accompagnement de cette construction identitaire ?

Intervenante : Sandra GASPOTTO, responsable de projets du CRIPEL.

13h – 16h : Approche psychosociale de prévention du radicalisme violent

Présentation des mesures de prévention contre le radicalisme violent prises par le Fédéral ; Pistes pour des indicateurs ou indices de vigilances et les grilles de lecture de ceux-ci afin d’éviter les amalgames à considérer avec prudence.

Intervenant : Manuel COMERON, Référent radicalismes - Coupole d'Analyse en Sécurité Urbaine - Ville de Liège

Le 19 mars

9h30 – 12h : La géopolitique de la Syrie, de la Lybie et de Daesh

Eclairage sur le contexte au Moyen-Orient en tant que terreau fertile pour la radicalisation violente, les différents groupes et différents types de radicalisation violente ; Historique de la problématique des rapports entre l’Occident et l’Orient.

Intervenant : Hamdan AL DAMIRI, responsable de projets au CRIPEL.

13h – 16h : Atelier de mise en pratique d’outils de prévention avec analyse de cas concrets et exercices

Gestion de situations en radicalisme violent et dynamique de coopération en prévention. Mise en place de projets en prévention sociale de l’extrémisme violent: méthodologie de l’intervention et cas pratiques.

Intervenant : Manuel COMERON, Référent radicalismes - Coupole d'Analyse en Sécurité Urbaine - Ville de Liège.

Le 20 mars

9h30 – 16h : “Community Working Preventing Radicalization and Terrorism” - Sensibilisation et détection de la radicalisation violente

A l’intention des travailleurs sociaux en vue de faciliter la compréhension du phénomène et de faciliter les interactions entre services. Détection coordonnée des indicateurs de vigilance liés à la radicalisation ; Définir le rôle-clef de chaque intervenant social ; Rappel des notions légales ; La radicalisation – le terrorisme ; Aperçu des indicateurs de vigilance ; Différentes idéologies et groupements ; Lutte contre la radicalisation – Services d’appui ; Personnes / Services d’appui ; Casus.

Intervenante : Béatrice BOUHARMONT, 1er Commissaire de Police, Police Fédérale (DCA Liège), Chargée du Radicalisme, Master en criminologie.

Le 27 mars

9h30 – 12h : Terrorisme, radicalisme et islam politique : quand l'émotion l'emporte sur la raison

Il s'agira de rappeler la mécanique du terrorisme qui, par ses manifestations, inhibe les capacités de la raison parasitée par l'émotion avec toutes les conséquences funestes sur l'harmonie sociale en sus des victimes.

Nous rappellerons la genèse de l'islamisme radical en distinguant bien la radicalité de la pensée avec celle des moyens utilisés pour l'imposer.

Nous terminerons en tentant de cerner la problématique des motivations des jeunes "djihadistes" que nous voyons comme une rencontre entre une personne (individu avec son contexte familial et sociétal) avec un produit (identifiant religieux frelaté) dans un contexte géopolitique propice.

Intervenant : **Alain GRIGNARD**, Maître de conférences à l'ULiège (département des sciences politiques, école de criminologie et CETR), premier commissaire er (police fédérale, division antiterrorisme DR3).

13h – 16h : Réflexion sur les prises en charge et le travail de désengagement des enfants et des mineurs

Entre stress, risques et besoins, quels enjeux et quels défis pour nos interventions ? Dans le domaine de la prise en charge de la radicalisation violente des jeunes, plusieurs objectifs peuvent être poursuivis selon le contexte de l'intervention et les spécificités de situations. Au cours de ce séminaire, sur un mode interactif et participatif, seront développés des repères théoriques et cliniques en vue de ces différentes étapes .

Intervenante : **Fabienne Glowacz**, Docteur en Psychologie. Service de psychologie clinique de la délinquance (Université de Liège).

Le 15 octobre

9h30 – 12h : Etat des lieux et gestion du phénomène de la radicalisation violente en Belgique

Sensibilisation et détection de la radicalisation violente, mesures de sécurité, aspects policiers et indicateurs de radicalisation, prévention intégrée, politique partenariale entre associatif et service public.

Intervenante : **Béatrice Bouharmont**, 1er Commissaire de Police, Police Fédérale (DCA Liège), Chargée du Radicalisme, Master en criminologie.

13h – 16h : Ressources et appui pour la prévention des radicalismes et extrémismes violents de la FWB- le CREA et le CAPREV

Présentation : Service d'aide et de prise en charge des personnes concernées par le radicalisme et les extrémismes violents, le Centre d'Aide et de Prise en charge de toute personne concernée directement ou indirectement par le Radicalisme et les Extrémismes Violents (CAPREV).

Présentation : Centre de ressources et d'appui pour la prévention des radicalismes et extrémismes violents de la FWB (CREA).

Intervenants : **Pascal PIERARD**, Chargé de projets au CREA et **Caroline Hespel**, Chargée de projets au CAPREV.

Le 16 octobre

Le programme de la journée du 16 octobre sera communiqué ultérieurement → [Save the Date](#).

Les 12 et 13 novembre

Des faits, pas des fakes !

Transmission et expérimentation d'outils d'animations en vue de développer chez les jeunes un esprit critique leur permettant de poser des choix éclairés basés sur des faits et pas des fakes! L'objectif est de rendre le jeune autonome, de lui donner des clés qu'il pourra lui-même réutiliser dans le cadre non seulement de sa navigation privée mais également de sa vie quotidienne, l'auto-défense intellectuelle étant un apprentissage utile autant que hors ligne.

Une dizaine d'activités pédagogiques directement utilisables en vue de permettre aux jeunes de bâtir leurs propres mécaniques, leurs propres réflexes, leurs propres défenses, face aux diverses formes de « radicalisation », face au complotisme, propagande, pseudo-sciences, canulars, etc.

Intervenants : **Christophe CORTHOUTS**, Centre d'Action Laïque de la Province de Liège et **Jean-Denis Tourneur**, Centre d'Action Laïque de la Province de Liège.

En complément du programme sur le radicalisme vous pouvez participer :

À la formation : « **Communication et médiation interculturelles** » (page 7) programmée le 5, 6 et 16 mars – de 9h30 à 16h30.

[Cliquez-ici pour accéder au contenu de cette formation.](#)

« **Au suivi des pratiques de médiation interculturelle** » (page 8), ouvert à tous ceux qui ont déjà participé à une formation avec Francine Di Cesare les 5 mai, 2 juin et 16 octobre de 9h à 13h.

[Cliquez-ici pour accéder au contenu de cette formation.](#)



La diversité dans l'emploi





Comment travailler avec tout le monde dans la diversité ?

OBJECTIFS

La formation poursuit l'objectif d'outiller les équipes, quels que soient les qualifications et les statuts, afin que le concept "travailler dans la diversité" devienne une réalité au sein des institutions publiques et que cette richesse supplémentaire au sein de toutes les équipes remplace peu à peu les discriminations sources de violence, souffrance et inégalité.

CONTENU

- Quelle est mon identité, ses caractéristiques singulières et culturelles ?
- Quelles sont mes réactions face à la différence ?
- Quelles sont les pistes pour une contribution de tous à une bonne ambiance de travail ?
- Quelles pistes pour tirer profit de la diversité ?
- Comment travailler le plus agréablement possible en équipe ?
- Quelles attitudes et quels comportements adopter ?
- Comment résoudre les malentendus interculturels, hiérarchiques, professionnels ou privés ?

MÉTHODOLOGIE

La formation alterne entre de courts exposés théoriques et des exercices pratiques.

PUBLIC

Agents des services publics - ouvriers, personnel entretien et maintenance des services.

INTERVENANTE

Brigitte ROUSSEAU, formatrice de l'Ecole Provinciale Administrative (EPA).

DATES

Groupe 1 : 20,27 avril et 4 mai de 8h30 à 16h

Groupe 2 : 5,12 et 19 octobre de 8h30 à 16h

PAF - Gratuit pour les agents publics
Lieu - Maison de la Formation - 101, Rue Cockerill - 4100 Seraing
Nombre de participants : 16 Max.
Renseignements et inscriptions :
Chloe.Elaerts@provincedeliege.be



Comment traduire les différences humaines en une richesse pour le service ?

OBJECTIFS

La diversité est une réalité à laquelle les administrations peuvent répondre par une plus grande diversité au sein de leur personnel. Encore faut-il pouvoir concilier toutes ces différences... La formation a pour objectif la prise de conscience par les membres de l'équipe qu'ils peuvent s'enrichir mutuellement et stimuler leur créativité en utilisant au mieux toutes les particularités et le potentiel multiple du groupe.

La gestion de la diversité améliore la satisfaction du personnel qui se sent apprécié pour ses mérites, ses compétences et sa personnalité. Les membres de l'équipe prennent conscience qu'ils peuvent s'enrichir mutuellement et stimuler leur créativité en utilisant au mieux toutes les particularités et le potentiel du groupe.

CONTENU

Transmission des outils et des méthodes en vue de permettre aux équipes d'agents administratifs de :

- Approfondir la connaissance de soi-même et de ce qui fonde l'identité pour mieux rencontrer l'autre dans sa différence ;
- Contribuer activement au bien-être de chacun en éliminant les tensions liées à un environnement multiculturel ;
- Contribuer au maintien ou à la création d'un contexte sécurisant dans le respect de la différence ;
- Développer les techniques qui facilitent le dialogue ;
- Etablir des points de repères communs à l'ensemble des travailleurs quant à la manière d'appréhender la diversité dans une institution, un service public.

MÉTHODOLOGIE

La formation alterne entre exposés théoriques et exercices pratiques.

PUBLIC

Agents des services publics - Personnel administratif.

INTERVENANTE

Brigitte ROUSSEAU, formatrice de l'Ecole Provinciale Administrative (EPA).

DATES

9 novembre de 9h à 16h et le 10 novembre de 6h à 13h

PAF - Gratuit pour les agents publics.

Renseignements et inscriptions :

Chloe.Elaerts@provincedeliege.be



Manager la diversité d'une équipe

OBJECTIFS

Si la direction des ressources humaines doit être au cœur de la mise en œuvre d'une politique de gestion de la diversité, la hiérarchie intermédiaire, directement confrontée aux réactions et aux ressentis des agents face à cette politique doit également être capable de la gérer et de la défendre quotidiennement dans l'organisation des services.

CONTENU

Transmission d'outils et de méthodes en vue de permettre aux responsables d'équipes de :

- Pouvoir définir une politique de diversité ;
- Garantir la non-discrimination et promouvoir l'égalité des chances et de traitement ;
- Soutenir une politique de diversité au quotidien ;
- Pouvoir se référer au cadre légal ;
- Créer un cadre de travail respectueux de cette diversité et identifier les ressources pour y accéder.

MÉTHODOLOGIE

La formation alterne entre de courts exposés théoriques et des exercices pratiques.

PUBLIC

Les chefs d'équipes, les cadres des administrations communales et provinciales liégeoises.

INTERVENANTE

Brigitte ROUSSEAU, formatrice de l'Ecole Provinciale Administrative (EPA).

DATES

7 et 14 octobre de 9h à 16h

PAF - Gratuit pour les agents publics

Lieu - Maison de la Formation - 101, Rue Cockerill - 4100 Seraing

Nombre de participants : 16 Max.

Renseignements et inscriptions :

Chloe.Elaerts@provincedeliege.be

Gestion de projet





Comprendre et répondre à l'appel à projet du décret wallon d'intégration



Module co-organisé avec l'asbl Peuple Et Culture

OBJECTIFS

L'objectif du module est de fournir aux associations une méthode leur permettant d'appréhender le décret wallon d'intégration en vue d'optimiser les candidatures à l'appel à projets des initiatives locales d'intégration via une appropriation de son cadre légal. Suite aux évaluations négatives auxquelles des ILIS ont été confrontées, le CRIPEL propose deux jours consacrés au cadre légal de l'appel à projets « Intégration » de la région wallonne en vue de garantir le respect des engagements pris avec les pouvoirs subsidiaires via le projet déposé.

CONTENU

Le groupe sera invité à :

- Examiner le cadre légal sur lequel repose l'appel à projets ;
- Analyser et s'approprier du formulaire ;
- Comprendre les relations contractuelles entre les associations qui répondent à l'appel à projets et les pouvoirs qui les subventionnent ;
- Répondre à l'appel à projets.

MÉTHODOLOGIE

La formation alterne entre de courts exposés théoriques et des exercices pratiques.

PUBLIC

Les ILIS (Initiatives locales d'intégration) et les associations en éducation permanente.

INTERVENANTE

Nancy HARDY, formatrice de Peuple et culture (PEC).

DATES

15 et 16 janvier de 9h à 16h30

PAF - 15 €

Lieu - Espace CACERES

Rue du Beau Mur, 45-C23 - 4030 Liège

Inscription : [Cliquez-ici](#)



Comptabilité simplifiée

Module co-organisé avec l'asbl Peuple Et Culture



OBJECTIFS

La formation a pour objectif de donner les bases de la comptabilité simple à toute personne qui est amenée à prendre en charge la comptabilité d'une association et à comprendre les principes de la comptabilité simple pour une bonne gestion de leur asbl. Elle vise à répondre aux besoins spécifiques des petites asbl et adapte son horaire en fonction des contraintes horaires de leurs membres.

CONTENU

- Cerner les grands principes d'une comptabilité simplifiée ;
- Etablir une comptabilité simplifiée ;
- Collecter et classer les pièces comptables ;
- Encoder des pièces comptables dans un livre ;
- L'inventaire ;
- Etablir les comptes annuels.

MÉTHODOLOGIE

La formation alterne entre de courts exposés théoriques et des exercices pratiques.

PUBLIC

Les ILIS (Initiatives locales d'intégration) accompagnées par le CRIPEL dans la mise en place de leur projet d'asbl, et plus précisément, les personnes responsables de la comptabilité de leur association.

INTERVENANTE

Nancy HARDY, Université Populaire.

DATES

27, 28, 29 avril et 12 mai de 18h à 21h30

PAF - 30 € - association n'ayant pas accès au fonds 4S adressez-vous à formations@cripel.be

Lieu - Espace CACERES - Rue du Beau Mur, 45-C23 - 4030 Liège.

Nombre de participant-e-s : 15 Max.

Inscription : [Cliquez-ici](#)



Education Permanente : rendre compte de mes pratiques dans mon rapport annuel d'activités



Module co-organisé avec l'asbl Peuple Et Culture

OBJECTIFS

La formation vise à accompagner les associations dans l'écriture de leur rapport annuel d'activités dans le respect des critères qualitatifs et quantitatifs des arrêtés du décret et à inscrire leurs pratiques dans les visées politiques. Elle doit leur permettre de décrire et d'évaluer les processus d'émancipation qu'elles ont mis en œuvre au sein des groupes et les résultats qu'elles ont obtenus. La formation est organisée suite au constat du décalage trop fréquent entre les actions mises en place et le rapport qui doit rendre compte des pratiques en mettant en évidence cette dimension socio-politique.

CONTENU

La formation s'inscrit sur la base des critères de reconnaissances des ASBL subventionnées dans le cadre de l'éducation permanente des adultes (décret de la FWB du 17 juillet 2003). Celles-ci doivent développer des activités et des projets visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle.

Au départ des thématiques, des projets et des activités des participants, la formation propose en 3 journées de :

- Se réapproprier collectivement le cadre légal (exposé des motifs, décret du 17 juillet 2003 et arrêtés d'application ;
- Travailler la définition d'objectifs, de critères et d'indicateurs d'évaluation ;
- Bâtir des processus porteurs des visées politiques de l'éducation permanente et d'en faire le récit.

MÉTHODOLOGIE

La formation alterne entre des courts exposés théoriques et des exercices pratiques.

PUBLIC

Travailleurs salariés ou bénévoles ainsi que responsables d'ASBL reconnues et subventionnées dans le cadre du décret Éducation permanente des adultes qui rencontrent des difficultés à inscrire leurs pratiques dans les visées politiques ou qui éprouvent des difficultés à écrire leur rapport annuel d'activités.

INTERVENANTE

Nancy HARDY, formatrice de Peuple et Culture asbl.

DATES

4, 5 et 6 mai de 9h à 17h

PAF - 60 €- association n'ayant pas accès au fonds 4S adressez-vous à formations@cripel.be

Lieu - Espace CACERES - rue du Beau Mur, 45-C23 - 4030 Liège

Nombre de participant-e-s : 15 Max.

Renseignements et inscription : nancy.hardy@peuple-et-culture-wb.be



Définir, développer et évaluer son projet associatif



Module co-organisé avec l'asbl Peuple Et Culture

OBJECTIFS

Appréhender les différentes étapes de la conduite d'un projet ; Définir et développer des projets porteurs de sens et d'intérêt pour soi, pour l'association, pour la collectivité ; Se fixer des objectifs et évaluer les résultats obtenus ; Penser ses pratiques et faire le point sur les actions en cours ou déjà réalisées ; Utiliser un outil informatique pour formaliser les contenus, planifier et répartir les tâches, assurer le suivi, etc.

CONTENU

Le travail quotidien d'accompagnement des initiatives locales met en évidence différents besoins en termes de formation à la gestion de projets : sa conception, son développement et son évaluation. La formation vise à outiller au mieux les associations qui œuvrent dans et pour l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

Le contenu reprend les différentes étapes du projet et son cheminement partant de la construction jusqu'à l'évaluation :

- Clarifier son idée ;
- Dresser un état des lieux ;
- Formaliser le projet ;
- Trouver des partenaires ;
- Bâtir le plan d'action ;
- Elaborer le budget prévisionnel ;
- Communiquer ;
- Réaliser le projet ;
- Evaluer et rendre compte ;
- Prolonger l'action ?

MÉTHODOLOGIE

La formation alterne entre de courts exposés théoriques et des exercices pratiques.

PUBLIC

Les ILIS (Initiatives locales d'intégration) et les associations en éducation permanente.

INTERVENANTE

Nancy HARDY, formatrice de Peuple et Culture asbl.

DATES

28, 29 septembre, 5 et 6 octobre - de 9h à 17h

PAF - 80€ - association n'ayant pas accès au fonds 4S adressez-vous à formations@cripel.be

Lieu - Espace CACERES - rue du Beau Mur, 45-C23 - 4030 Liège

Nombre de participant-e-s : 15 Max.

Renseignements et inscription :

nancy.hardy@peuple-et-culture-wb.be



Education permanente : préparer la reconnaissance et le subventionnement de mon asbl



Module co-organisé avec l'asbl Peuple Et Culture

OBJECTIFS

La formation vise à accompagner les associations qui désirent développer des projets d'éducation permanente, c'est-à-dire ayant pour objectif de favoriser et développer chez les adultes une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société; des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation ; des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

Pour rappel, le décret a pour objet le développement de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics, en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle.

CONTENU

- Appropriation des textes réglementaires ;
- Penser les activités et les projets des participants pour les inscrire dans les critères quantitatifs et qualitatifs du champ de l'Éducation permanente ;
- Découvrir des pédagogies et des outils qui favorisent et développent des prises de conscience, de la connaissance critique des réalités de la société, des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation, des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique ;
- Questionner ses pratiques pour mesurer ses forces, ses faiblesses et évaluer ses besoins.

MÉTHODOLOGIE

La formation alterne entre des courts exposés théoriques et des exercices pratiques.

PUBLIC

Les ILIS qui envisagent de demander une reconnaissance en éducation permanente, et plus précisément, aux travailleurs salariés ou bénévoles ainsi qu'aux responsables d'ASBL qui envisagent de demander leur reconnaissance en tant qu'association d'éducation permanente des adultes.

INTERVENANTE

Nancy HARDY, formatrice de Peuple et Culture asbl.

DATES

30 novembre, 1, 7 et 8 décembre de 18h à 21h30

PAF – 60 € - association n'ayant pas accès au fonds 4S adressez-vous à formations@cripel.be

Lieu - Espace CACERES - rue du Beau Mur, 45-C23 - 4030 Liège.

Nombre de participant-e-s : 15 Max.

Infos et inscription :

nancy.hardy@peuple-et-culture-wb.be



Lutte contre le Racisme



Formation contre le racisme

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans le cadre de la promotion, de la citoyenneté et de l'interculturalité.



OBJECTIFS

- Faire évoluer des représentations et stéréotypes ;
- Amener un changement des mentalités par la découverte d'altérité, par l'acquisition d'un respect à l'égard de cultures différentes ;
- Co-construction d'un argumentaire facilement opposable aux discours fondés sur l'irrationnel et ou des procédés rhétoriques complexes à démonter ;
- Avoir des arguments pour savoir que répondre, comment réagir face à des préjugés ;
- Trouver ensemble des arguments à partir d'exercices divers.
- Découverte d'outils d'animation pour détricoter les stéréotypes et les préjugés ;
- Analyse de situations problématiques de racisme ;
- Recherche de solutions par la co-construction réflexive en commun.

MÉTHODOLOGIE

Mise en situation par des exercices.

PUBLIC

Tout professionnel travaillant avec tout type de public, en individuel ou en groupe.

INTERVENANT

Foued Bellali, de l'asbl 2Bouts, animateur, formateur spécialisé en gestion de la diversité, racisme et interculturalité.

PAF - Gratuit

Lieu - Espace Wallonie, Place Saint-Michel, 86 - 4000 Liège.

Inscription :

Module 1 : [Cliquez-ici](#)

Module 2 : [Cliquez-ici](#)

Module 3 : [Cliquez-ici](#)



Module 1 - Changeons de regard sur l'autre : « Préjugés, quand tu ne me tiens pas »

CONTENU

- Diverses activités de prise de conscience de nos préjugés et stéréotypes.
- Signification, illustration par des exemples de la vie au quotidien dans tous les domaines.
- Techniques d'animation pour travailler sur les préjugés et stéréotypes : vision de court métrage, mise en situation par jeux de rôles (« je me positionne »), par le cercle concentrique.
- Clés pour les décoder et les déconstruire.

DATES

2 et 12 mars de 13h à 16h

Module 2 - Construisons un argumentaire contre les discours racistes : « Contre-argumentation de propos racistes »

CONTENU

- Diffusion de vidéos, citations chocs et extraits de films sur des propos racistes, et des réactions possibles (pour/contre /pas d'avis) ;
- Déconstruction des propos par l'humour, l'absurde... exploration des réponses possibles ;
- Séance filmée du jeu de rôle sur « Propos/Arguments » : En vue de récolter un maximum de propos et les intégrer dans un document collectif sur base de tous les modules réalisés tant à Bruxelles qu'en Wallonie.

DATES

18 et 19 mai de 13h à 16h

Un document donnant l'autorisation du droit à l'image sera signé en début de module.

Module 3 - Intervision sur le racisme et l'intolérance

CONTENU

- Accord de principes de confidentialité et de liberté d'expression ;
- Echanges d'expériences sur base des situations apportées par les participants et le formateur ;
- Décryptage de situations ;
- Propositions communes et pistes de solutions pour mieux gérer les situations de « racisme et d'intolérance ».

DATES

22 juin de 13h à 16h ainsi qu'une autre date en accord avec les participants.



**FORMATIONS ET
ANIMATIONS À LA CARTE
AU SEIN DE VOS
ORGANISATIONS**



Dans le cadre la mise en place au sein de votre institution d'un projet de formation ou d'animation/sensibilisation sur les thématiques de l'interculturalité et de la gestion de la diversité, le CRIPEL offre un accompagnement :

- Dans l'élaboration de la formation (modulable à la carte) à destination des membres de votre personnel : recherche des thèmes prioritaires et des intervenants en fonction de vos besoins spécifiques ;
- Dans la réalisation concrète de la formation : modulable au niveau du contenu et des horaires, avec une intervention éventuelle dans votre programme ;
- L'accompagnement peut se réaliser en collaboration avec l'ensemble des centres régionaux de la Wallonie selon le territoire concerné.

LES FORMATIONS

Thématiques :

- La Communication interculturelle ;
- Clefs médiatrices interculturelles ;
- Diversité des croyances - genre/orientation sexuelle et diversité des croyances ;
- Insertion socioprofessionnelle et diversité.

Formateurs et formatrices :

- Des experts indépendants ou issus d'organismes spécialisés travaillant avec les CRI de Wallonie ;
- Des experts provenant du réseau de formateurs et de formatrices en interculturalité des CRI de Wallonie ;
- Des travailleurs des CRI dont le CRIPEL.

Durée : De 1 à 3 jours - modulable à la carte.



LES ANIMATIONS DE SENSIBILISATION

Thématiques :

- L'histoire de l'immigration en Belgique ;
- Les causes des migrations ;
- Femmes et migration ;
- Les politiques d'intégration ;
- Les discriminations à l'emploi ;
- Les obstacles à l'insertion ;
- La gestion de la diversité en GRH.

Animateurs et animatrices :

Le personnel du CRIPEL, et selon les territoires et les sujets, en collaboration éventuelle avec les autres centres régionaux et le Discri.

Durée : De 2 à 3 demi-journées à une journée – modulable à la carte.

INFOS PRATIQUES

Conditions d'inscription :

- Pour vous inscrire aux formations, complétez le formulaire en suivant le lien indiqué dans la fiche de chaque formation ;
- Le formulaire peut également être demandé par courrier électronique à formations@cripel.be ;
- Un seul formulaire par personne et par formation doit parvenir au CRIPEL au plus tard 10 jours avant la première journée de la formation ;
- L'enregistrement de votre inscription est confirmé automatiquement après l'introduction de vos données ;
- La confirmation définitive est envoyée par courrier électronique dès constitution du groupe de participants au plus tard 10 jours avant le démarrage de la formation ;
- L'inscription à une formation entraîne l'engagement ferme d'y participer dans son entièreté ;
- Les formations sont organisées sous réserve d'un nombre minimum de 10 inscrits. Dans le cas contraire, vous serez prévenu de l'annulation par courrier électronique 5 jours avant la première date de la formation ;
- En cas de désistement, envoyez le plus rapidement possible un mail à formations@cripel.be afin d'en faire bénéficier la liste d'attente. Sauf en cas de justification par certificat médical ou attestation de démarche administrative, les frais de participation restent dus ;
- Le paiement se fait uniquement par virement suite à la réception de la confirmation définitive afin d'éviter les remboursements en cas d'annulation ;
- Le PAF de 15 € représente une participation aux frais de location de salle, de boissons et collations ;
- Les formations et séances animées par le personnel du CRIPEL sont gratuites ;
- Les formations en gestion de la diversité en GRH organisées avec l'EPA sont gratuites pour les agents publics ;
- Le versement des frais de participation doit se faire sur le compte du CRIPEL : **BE 71 0910 1216 7869** avec la communication : Nom de la formation – NOM prénom – sauf les formations organisées avec l'EPA ou avec Lire & Ecrire.

Attestations :

- Une attestation de présence est délivrée (à la demande) à l'issue de la formation à chaque participant présent à la formation dans son ensemble et en règle de paiement ;
- Une attestation de paiement est délivrée (à la demande) à la fin du mois qui suit le paiement.

Renseignement complémentaire :

Mail : formations@cripel.be

Tel : **04/220 59 64** ou **04/220 01 20**.



NOTES

A series of horizontal red dotted lines for writing notes.



NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

CRIPEL asbl

Place Xavier Neujean 19 b, 4000 Liège

T04 220 01 20

formations@cripel.be

www.cripel.be - facebook.com/Cripel

RENSEIGNEMENTS

Sandra Gasparotto : 04/220 59 64

formations@cripel.be



avec le soutien de :

